

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS
POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2023**

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS
POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2023**

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 4
Résultats	5
Évolution des actifs nets	6
Situation financière	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 14
Renseignements complémentaires	15 - 16

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Association québécoise de sports pour paralytiques cérébraux

Opinion avec réserve

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'Association québécoise de sports pour paralytiques cérébraux (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits de levée de fonds et dons et du Boccia dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, mon audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et je n'ai pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des levées de fonds et dons et du Boccia comptabilisés, de l'excédent des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos le 31 mars 2023 et le 31 mars 2022, de l'actif à court terme au 31 mars 2023 et au 31 mars 2022, et des actifs nets aux 1er avril 2022 et 31 mars 2023 et 2022. J'ai exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2022, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.



J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.





Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

 ¹

Montréal,
Le 3 juillet 2023

¹ Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A111691



ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX

Résultats

Exercice clos le 31 mars 2023

Page 5

	2023	2022
Produits		
Subventions (Annexe A)	115 600 \$	158 520 \$
Boccia (Annexe B)	65 700	424 066
Programme Placements Sports et Loisirs (Note 10) (Annexe C)	305 355	330 069
Dons et levées de fonds	154 678	279 464
Cotisations des membres	4 650	1 245
Autres produits	448	55
	646 431	1 193 419
Charges		
Fonctionnement (Annexe D)	453 413	350 972
Services aux membres (Annexe E)	170 098	157 480
Représentation et vie associative (Annexe F)	22 035	12 694
Championnat canadien de Boccia 2021	-	409 645
Contributions - organismes de bienfaisance	-	250 000
	645 546	1 180 791
Excédent des produits sur les charges	885 \$	12 628 \$

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX

Évolution des actifs nets

Exercice clos le 31 mars 2023

Page 6

	Affectés au déve- loppement	Investis en immo- bilisations	Non affectés	2023 Total
Solde au début de l'exercice	41 000 \$	26 871 \$	79 291 \$	147 162 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	(14 976)	15 861	885
Investissement en immobilisations	-	3 526	(3 526)	-
Solde à la fin de l'exercice	41 000 \$	15 421 \$	91 626 \$	148 047 \$

	Affectés au déve- loppement	Investis en immo- bilisations	Non affectés	2022 Total
Solde au début de l'exercice	41 000 \$	35 559 \$	57 975 \$	134 534 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	(8 688)	21 316	12 628
Solde à la fin de l'exercice	41 000 \$	26 871 \$	79 291 \$	147 162 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

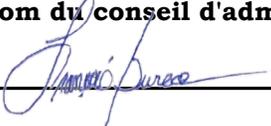
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX

Situation financière

31 mars 2023

Page 7

	2023	2022
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	420 126 \$	197 623 \$
Comptes clients et autres créances (Note 4)	61 315	107 985
Subventions à recevoir	65 429	434 410
Frais payés d'avance	24 035	14 923
	570 905	754 941
Immobilisations corporelles (Note 5)	15 421	26 871
	586 326 \$	781 812 \$
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (Note 7)	47 746 \$	28 240 \$
Apports reportés (Note 8)	360 533	576 410
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (Note 9)	30 000	-
	438 279	604 650
Dette à long terme (Note 9)	-	30 000
	438 279	634 650
Actifs nets		
Affectés au développement (Note 3)	41 000	41 000
Investis en immobilisations	15 421	26 871
Non affectés	91 626	79 291
	148 047	147 162
	586 326 \$	781 812 \$

Au nom du conseil d'administration,
_____, administrateur
_____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX

Flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2023

Page 8

	2023	2022
Fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	885 \$	12 628 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	5 020	8 688
Transfert d'équipements techniques dans les stocks	9 956	-
	15 861	21 316
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (Note 11)	210 168	58 231
	226 029	79 547
Investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 526)	-
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	222 503	79 547
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	197 623	118 076
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	420 126 \$	197 623 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. Statuts et objectifs de l'organisme

L'Association québécoise de sports pour paralytiques cérébraux est un organisme à but non lucratif, constitué le 28 février 1990 en vertu de la partie III de la Loi des compagnies du Québec et est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. L'organisme a pour mission de rendre accessible, promouvoir, développer et soutenir le sport adapté auprès du plus grand nombre de personnes handicapées afin d'améliorer leurs conditions de vie.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles .

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets au cours de l'exercice.

Les produits autonomes et de financement privé sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Apports reçus sous forme de services

Au cours de l'exercice, l'organisme a bénéficié gratuitement d'espace locatif. De plus, les bénévoles consacrent plusieurs heures par année pour aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison des difficultés inhérentes à l'évaluation de la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

2. Principales méthodes comptables (suite)**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode du solde dégressif et aux taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Équipement	20 %
Matériel informatique	30 %
Mobilier de bureau	20 %
Kiosques	25 %
Matériel roulant	30 %

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Instruments financiers*Évaluation initiale*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des comptes clients et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs et de la dette à long terme.

3. Actifs nets grevés d'affectation d'origine interne

Au cours d'exercices antérieurs, le conseil d'administration de l'organisme a affecté des actifs nets d'un montant de 41 000 \$ pour le développement du boccia. L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectation sans l'autorisation préalable du conseil d'administration.

4. Comptes clients et autres créances

	2023	2022
Clients et autres créances à recevoir	11 279 \$	44 695 \$
Avances à des employés, sans intérêt	311	423
Taxes à la consommation	38 456	62 867
Distributions à recevoir des Fonds de dotation	11 269	-
	61 315 \$	107 985 \$

5. Immobilisations corporelles

	2023		2022	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement	4 863 \$	2 730 \$	2 133 \$	12 623 \$
Matériel informatique	32 560	26 542	6 018	4 315
Mobilier de bureau	3 958	2 079	1 879	2 349
Kiosques	3 875	2 649	1 226	1 634
Matériel roulant	10 000	5 835	4 165	5 950
	55 256 \$	39 835 \$	15 421 \$	26 871 \$

6. Emprunt bancaire

L'organisme dispose d'une marge de crédit Visa autorisée de 20 000 \$ portant intérêt au taux de 15,20 % (11,20% au 31 mars 2022) lorsqu'utilisée.

7. Crédoiteurs

	2023	2022
Fournisseurs et frais courus	24 589 \$	14 341 \$
Salaires et vacances	23 157	13 899
	47 746 \$	28 240 \$

8. Apports reportés

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées aux opérations de l'organisme et à la couverture des charges de fonctionnement et de projets de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	2023	2022
Solde au début	576 410 \$	355 899 \$
Plus: subventions à recevoir	52 479	412 364
Plus: montant reçus au cours de l'exercice	13 409	44 509
Moins: montants constatés à titre de produits de l'exercice	(281 765)	(236 362)
Solde à la fin	360 533 \$	576 410 \$

Sommaire:

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

- Programme de soutien au développement de l'excellence (PSDE)

32 523 \$ 23 400 \$

Regroupement Loisir et Sport du Québec

- Placements Sports et Loisirs (Note 10)

328 010 553 010

360 533 \$ 576 410 \$

9. Dette à long terme

	2023	2022
Emprunt, d'un montant original de 40 000 \$, garanti par le gouvernement du Canada, sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2023 (a)	30 000 \$	30 000 \$
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	30 000	-
	- \$	30 000 \$

a) Au cours de l'exercice, l'organisme a obtenu un emprunt de 40 000 \$ dans le cadre du programme gouvernemental Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC). Si l'organisme rembourse 30 000 \$ d'ici le 31 décembre 2023, le solde de 10 000 \$ fera l'objet d'une radiation. Sinon, le solde de l'emprunt portera intérêt au taux de 5 % et sera remboursable au plus tard le 31 décembre 2025. Étant raisonnablement certain de rembourser 30 000 \$ d'ici le 31 décembre 2023, l'organisme a constaté 10 000 \$ au résultat net au moment de l'octroi de l'emprunt à titre d'apport, présentée sous la rubrique subvention Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes.

9. Dette à long terme (suite)

Les versements en capital à effectuer au cours du prochain exercice sont les suivants :

2024	30 000 \$
	<u>30 000 \$</u>

10. Programme Placements Sports et Loisirs

Les produits et les charges afférents au Programme Placements Sports et Loisirs se détaillent comme suit:

	2023	2022
Solde des apports reportés au début	553 010 \$	318 056 \$
Revenus de dons admissibles au programme		
Placements Sports et Loisirs ^(a)	13 286	106 506
Subvention d'appariement ^(a)	55 800	447 326
Distributions reçues du Fonds de dotation de la Fondation du Grand Montréal ^(c)	5 500	8 910
Distributions du Fonds de dotation du Regroupement Sport et Loisir Québec ^(c)	5 769	2 281
Solde disponible	633 365	883 079
Charges		
Salaires et charges sociales	91 428	122 805
Implantation d'un logiciel de gestion intégré et mise à jour de l'infrastructure informatique matérielle et logicielle	49 164	61 231
Honoraires contractuels et autres services professionnels	24 138	33 293
Support technique - informatique	81 203	20 000
Site web	59 422	62 740
Plateforme de communications électroniques - (Boccia Québec en direct)	-	30 000
Sommes utilisées au cours de l'exercice	305 355	330 069
Solde des apports reportés à la fin	328 010 \$	553 010 \$

- a) Dans le cadre du programme Placements Sports et Loisirs géré par le Regroupement des sports et loisirs, l'organisme a recueilli au cours de l'exercice des dons admissibles d'un montant total de 16 607 \$ (133 133 \$ en 2022). Conformément aux modalités du programme, les dons admissibles lui ont donné droit à un appariement de 420%, soit 69 750 \$ (420%, soit 559 157 \$ en 2022). De ces montants, une somme de 69 086 \$ (553 832 \$ en 2022) représentant 80% des dons (13 286 \$) et de la subvention d'appariement (55 800 \$), a été comptabilisée dans les états financiers de l'organisme.

10. Programme Placements Sports et Loisirs (suite)

- b) Le 20% des dons admissibles à Placements Sports et Loisirs ainsi que le 20% de l'appariement correspondant reçu en vertu de ce programme ont été versés dans un fonds de dotation en faveur de l'Association québécoise de sports pour paralytiques cérébraux pour une période minimale de 10 ans.

Ce fonds de dotation n'apparaît pas aux états financiers étant donné que l'Association québécoise de sports pour paralytiques cérébraux n'en détient pas la propriété. Ce fonds de dotation est géré par Desjardins gestion de patrimoine.

- c) Les intérêts générés par les fonds de dotation de l'organisme sont versés au moins une fois par année à une date déterminée par les gestionnaires.
- d) Au 31 mars 2023, la juste valeur des sommes cumulées dans les fonds de dotation s'élève à 423 825 \$ (261 991 \$ chez Desjardins gestion de Patrimoine et 161 834 \$ à la Fondation du Grand Montréal). Au 31 mars 2022, la juste valeur des sommes cumulées dans les fonds de dotation s'élevaient à 286 487 \$ (133 333 \$ chez Desjardins gestion de Patrimoine et 153 154 \$ à la Fondation du Grand Montréal).

11. Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2023	2022
Comptes clients et autres créances	46 670 \$	(87 241) \$
Subventions à recevoir	368 981	(93 023)
Frais payés d'avance	(9 112)	21 940
Créditeurs	19 506	(3 956)
Apports reportés	(215 877)	220 511
	210 168 \$	58 231 \$

12. Instruments financiers**Risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2023 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs et de sa dette à long terme.

Risque de crédit

Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux subventions à recevoir.

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2023

Page 15

	2023	2022
Annexe A - Subventions		
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport		
- Fonctionnement (PSFSQ)	66 775 \$	54 820 \$
- Programme de soutien aux événements sportifs (PSES)	-	6 500
- Programme de soutien au développement de l'excellence (PSDE)	46 450	64 000
Gouvernement du Canada		
- Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)	-	27 475
Autres subventions	2 375	5 725
	115 600 \$	158 520 \$

Annexe B - Boccia

Programme Équipe du Québec		
- Contributions des athlètes	37 250 \$	28 000 \$
- Dons	-	3 250
- Revenus divers	-	124
Stages et formation	375	-
Circuit Boccia Québec	9 565	374
Vente d'équipements sportifs	18 510	9 060
Championnat canadien		
- Inscriptions	-	43 350
- Contributions d'organismes partenaires	-	59 908
- Dons	-	280 000
	65 700 \$	424 066 \$

Annexe C - Programme Placements Sports et Loisirs (Note 10)

Dons admissibles au programme Placements Sports et Loisirs (Note 10)	13 286 \$	106 506 \$
Subvention d'appariement, Fonds de réserve (Note 10)	280 800	212 372
Distribution du Fonds de dotation de la Fondation du Grand Montréal (Note 10)	5 500	8 910
Distributions du Fonds de dotation du Regroupement Sport et Loisir Québec (Note 10)	5 769	2 281
	305 355 \$	330 069 \$

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE SPORTS POUR PARALYTIQUES CÉRÉBRAUX

Renseignements complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2023

Page 16

	2023	2022
Annexe D - Fonctionnement		
Salaires et charges sociales	207 804 \$	150 280 \$
Support technique - informatique	81 203	20 000
Site web	59 422	62 741
Implantation d'un logiciel de gestion intégré et mise à jour de l'infrastructure informatique matérielle et logicielle	49 164	61 409
Honoraires contractuels et autres services professionnels	33 360	36 288
Fonctionnement du bureau	10 118	8 688
Charges du matériel roulant	5 925	1 613
Amortissement des immobilisations	5 020	8 688
Traitement de la paie	900	1 059
Intérêts et frais bancaires	446	150
Activités de levées de fonds	51	56
	453 413 \$	350 972 \$
Annexe E - Services aux membres		
Équipe du Québec - Boccia	89 021 \$	103 596 \$
Circuit Boccia Québec	60 394	13 756
Coût des équipements sportifs	20 683	6 649
Plateforme de communications électroniques - (Boccia Québec en direct)	-	33 479
	170 098 \$	157 480 \$
Annexe F - Représentation et vie associative		
Représentation	2 673 \$	1 304 \$
Vie démocratique	77	-
Assemblée générale	81	1 388
Cotisations, affiliations et congrès	1 188	667
Communications et promotion	18 016	9 335
	22 035 \$	12 694 \$